

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture

Rapport

Étude des crédits budgétaires des portefeuilles « Culture, Communications et Condition féminine » et « Immigration et Communautés culturelles » pour l'année financière 2009-2010 (Adoptés)

Procès-verbaux des séances du 29 avril et des 5 et 6 mai 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 316-20090507

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 29 AVRIL 2009	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE »	2
PROGRAMME 3	2
Remarques préliminaires	2
Discussion générale	2
Mise aux voix	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 5 MAI 2009	5
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	6
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE »	6
PROGRAMMES 1 ET 2.....	6
Remarques préliminaires	6
Discussion générale	7
Mise aux voix	9
TROISIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 6 MAI 2009.....	10
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	11
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES »	11
Remarques préliminaires	11
Discussion générale	11

ORGANISATION DES TRAVAUX..... 12

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « IMMIGRATION
ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES »..... 12

Discussion générale (suite)..... 12

Mise aux voix..... 13

ANNEXE

I. Liste des documents déposés

Première séance, le mercredi 29 avril 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture, Communications et Condition féminine », programme 3, pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

- M. Bernier (Montmorency), président
- M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)
- M. Curzi (Borduas), porte-parole de l'opposition officielle en matière de langue, en remplacement de M. Kotto (Bourget)
- M. Dubourg (Viau)
- M. Lehouillier (Lévis)
- M. Ouellette (Chomedey)

Autre député présent :

- M. Deltell (Chauveau), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'identité et de culture

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M^{me} St-Pierre (Acadie), ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
- M. André Fortier, sous-ministre associé responsable de l'application de la politique linguistique, Secrétariat à la politique linguistique
- M. Conrad Ouelton, président, Conseil supérieur de la langue française
- M^{me} France Boucher, présidente-directrice générale, Office québécois de la langue française

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 44, M. Bernier (Montmorency) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le programme 3 des crédits budgétaires du portefeuille « Culture, Communications et Condition féminine » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué au groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Il est également convenu d'imputer le retard de 14 minutes sur le temps de parole du groupe parlementaire formant le gouvernement.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE »

PROGRAMME 3

Remarques préliminaires

Il est convenu de limiter le temps des remarques préliminaires à 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 10 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et à 2 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

M^{me} St-Pierre (Acadie), M. Curzi (Borduas) et M. Deltell (Chauveau) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Fortier de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Ouellon de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Boucher de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M^{me} St-Pierre (Acadie) dépose le document coté CC-1 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du programme 3 des crédits budgétaires du portefeuille « Culture, Communications et Condition féminine » étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

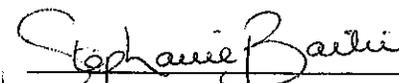
Programme 3 : Charte de la langue française

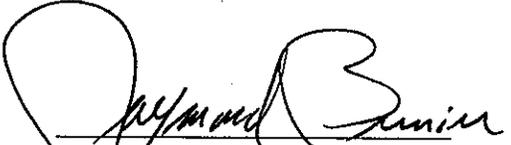
Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

À 12 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 5 mai 2009, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Stéphanie Boutin


Raymond Bernier

SB/df

Québec, le 30 avril 2009

Deuxième séance, le mardi 5 mai 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture, Communications et Condition féminine », programmes 1 et 2, pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

M. Bernier (Montmorency), président

M. Kotto (Bourget), vice-président

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Charette (Deux-Montagnes)

M. Dubourg (Viau)

M. Lehouillier (Lévis)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Robert (Prévost)

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance – Viger)

Autres députés présents :

M^{me} Doyer (Matapédia)

M. Lemay (Sainte-Marie – Saint-Jacques)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^{me} St-Pierre (Acadie), ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

M. Yvan Gauthier, président du conseil d'administration et président-directeur général, Conseil des arts et des lettres du Québec

M. Jean G. Chaput, président et chef de la direction, Société de développement des entreprises culturelles

M^{me} Michèle Fortin, présidente-directrice générale, Société de télédiffusion du Québec

M^{me} Lise Bissonnette, présidente-directrice générale, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

M^{me} Christiane Barbe, sous-ministre, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 32, M. Bernier (Montmorency) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur les programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du portefeuille « Culture, Communications et Condition féminine » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est également convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué au groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE »

PROGRAMMES 1 ET 2

Remarques préliminaires

Il est convenu de limiter le temps des remarques préliminaires à 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 10 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et à 2 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

M^{me} St-Pierre (Acadie) et M. Kotto (Bourget) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu que les sujets touchant les organismes budgétaires relevant de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine soient traités en avant-midi.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Gauthier de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M^{me} St-Pierre (Acadie) dépose les documents cotés CC-2 et CC-3 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M^{me} St-Pierre (Acadie) dépose le document coté CC-4 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Chaput de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M^{me} St-Pierre (Acadie) s'engage à transmettre à la Commission les renseignements demandés par M. Kotto (Bourget).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Fortin de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M^{me} St-Pierre (Acadie) s'engage à transmettre à la Commission les renseignements demandés par M. Kotto (Bourget).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Bissonnette de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M^{me} St-Pierre (Acadie) dépose le document coté CC-5 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Barbe de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 12 h 27, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 42, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de diminuer l'enveloppe de temps restante de la façon suivante : 23 minutes sur le temps du groupe parlementaire formant le gouvernement et 14 minutes sur le temps du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M^{me} St-Pierre (Acadie) dépose les documents cotés CC-6 à CC-8 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M^{me} St-Pierre (Acadie) dépose les documents cotés CC-9 et CC-10 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude des programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du portefeuille « Culture, Communications et Condition féminine » étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

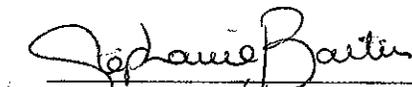
Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Culture, Communications et Condition féminine » pour l'année financière 2009-2010 sont adoptés à la majorité des voix.

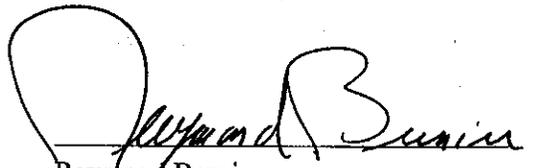
M. le président dépose les documents cotés CC-11 à CC-14 (annexe I).

À 17 h 01, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 6 mai 2009, à 10 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Stéphanie Boutin


Raymond Bernier

SB/df

Québec, le 6 mai 2009

Troisième séance, le mercredi 6 mai 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Immigration et Communautés culturelles » pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

- M. Bernier (Montmorency), président
- M. Bergman (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Ouellette (Chomedey) pour la deuxième partie de la séance
- M. Bouchard (Vachon), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration et de communautés culturelles, en remplacement de M. Turcotte (Saint-Jean)
- M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)
- M. Charette (Deux-Montagnes)
- M. Dubourg (Viau)
- M. Lehouillier (Lévis)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)

Autre député présent :

- M. Deltell (Chauveau), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'identité et de culture

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M^{me} James (Nelligan), ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
- M. Denis Lazure, directeur des ressources financières, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
- M. Marc Lacroix, sous-ministre, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 01, M. Bernier (Montmorency) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille « Immigration et Communautés culturelles » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est convenu de limiter le temps des remarques préliminaires à 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 10 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et à 2 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est également convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué au groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES »

Remarques préliminaires

M^{me} James (Nelligan), M. Bouchard (Vachon) et M. Deltell (Chauveau) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Lazure de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M^{me} James (Nelligan) s'engage à transmettre à la Commission les documents demandés par M. Bouchard (Vachon).

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M^{me} James (Nelligan) dépose les documents cotés CC-15 à CC-17 (annexe I).

La discussion se poursuit.

À 12 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 30, la Commission reprend ses travaux.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Avec le consentement des membres, M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement pour la deuxième partie de la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bergman (D'Arcy-McGee) de remplacer M. Ouellette (Chomedey) pour la deuxième partie de la séance.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES »

Discussion générale (suite)

La discussion se poursuit.

À 16 h 11, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Lacroix de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille « Immigration et Communautés culturelles » étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Immigration, intégration et communautés culturelles

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Organisme relevant du ministre.

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

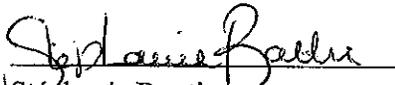
Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Immigration et Communautés culturelles » pour l'année financière 2009-2010 sont adoptés à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CC-11 à CC-14 (annexe I).

À 17 h 27, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Stéphanie Boutin


Raymond Bernier

SB/df

Québec, le 7 mai 2009

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Mourani, Maria. [Lettre de M^{me} Mourani relativement à l'utilisation du français comme langue de service au Québec.] Février 2009. 1 f. Déposé le 29 avril 2009. CC-1
- Secrétariat du suivi du Plan d'action 2007-2017. *Coup d'œil 2008*. Mars 2009. 39 p. Déposé le 5 mai 2009. CC-2
- Revue Commerce, [Collection Prestige. Édition spéciale. Montréal, une ville en art.] Mai 2008. 98 p. Déposé le 5 mai 2009. CC-3
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. *Évolution des budgets de dépenses*. Non daté. 1 f. Déposé le 5 mai 2009. CC-4
- Cabinet de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. [Communiqué de presse relativement à l'annonce d'une nouvelle mesure pour relancer la culture et épauler les organismes en difficulté.] 5 mai 2009. 1 f. Déposé le 5 mai 2009. CC-5
- Conseil du Patrimoine Religieux du Québec. [Tableau relatif à la restauration du Patrimoine Religieux – Projets 2008-2009.] Non daté. 7 p. Déposé le 5 mai 2009. CC-6
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. [Liste des Bibliothèques de 2003-2004 à 2008-2009.] 1^{er} mai 2009. 7 p. Déposé le 5 mai 2009. CC-7
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. [Tableau relatif aux Immobilisations – Projets annoncés en 2008-2009.] Avril 2009. 4 f. Déposé le 5 mai 2009. CC-8
- St-Pierre, Christine. [Lettre de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine adressée au ministre du Patrimoine canadien et des Langues Officielles relativement aux compressions annoncées par la Société Radio-Canada.] 7 avril 2009. 2 p. Déposé le 5 mai 2009. CC-9
- St-Pierre, Christine. [Lettre de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine adressée au ministre du Patrimoine canadien et des Langues Officielles relativement à la création du Fonds des médias du Canada.] 27 mars 2009. 2 f. Déposé le 5 mai 2009. CC-10
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. [Cahier explicatif des crédits 2009-2010, renseignements généraux, renseignements particuliers. Volet Charte de la langue française.] 2009. Déposé le 5 mai 2009. CC-11
- Conseil du statut de la femme. [Demande de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle. Étude des crédits 2009-2010.] 2009. Déposé le 5 mai 2009. CC-12
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. [Réponses aux demandes de renseignements généraux. Étude des crédits 2009-2010.] 2009. Déposé le 5 mai 2009. CC-13

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers. Volet Culture et Communications. Étude des crédits 2009-2010.] 2009. Déposé le 5 mai 2009. CC-14
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. [Entente pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, 2009-2010, entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.] Mai 2009. 6 p. Déposé le 6 mai 2009. CC-15
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. [Entente pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, 2009-2010, entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et le ministère de la Santé et des Services sociaux.] Mai 2009. 6 p. Déposé le 6 mai 2009. CC-16
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. [Entente pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, 2009-2010, entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.] Avril 2009. 6 p. Déposé le 6 mai 2009. CC-17
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. [Cahier explicatif des crédits 2009-2010.] 2009. 250 p. Déposé le 6 mai 2009. CC-18
- Conseil des relations interculturelles. [Étude des crédits 2009-2010.] 2009. 21 p. Déposé le 6 mai 2009. CC-19